

L'ère des familles

Vol. 4 No. 2 – Octobre 2011

Les finances... un mur ou un pont entre les conjoints?

Mot du directeur, Marc Lessard

Depuis un certain temps, nous souhaitons écrire un bulletin sur les finances et son impact dans les relations conjugales. Cette réalité au coeur du quotidien est certes à l'origine de bien des discussions de couple et de famille! Pourtant, il existe une foule de recherches, de publications et d'outils pour nous aider à cerner le sujet et lui donner une place raisonnable dans le couple.

De fait, si nous considérons à la fois la valeur de l'argent et la valeur des personnes que nous aimons, il devient possible de créer des ententes où tout le monde en ressort gagnant.

Et si les discussions financières devenaient une manière de mieux connaître les projets, les inquiétudes ou les rêves de son conjoint ou de sa conjointe? Ou de mieux apprécier la valeur de la présence et de l'implication de chaque membre dans la dynamique familiale?

À l'approche du temps des Fêtes, la question de l'argent risque de se poser à plusieurs reprises. Nous espérons qu'à la lecture des articles de ce bulletin vous découvrirez de nouvelles richesses à votre couple et à votre famille!

Bonne lecture!



Calendrier des activités

HALLOWEEN

Lundi 31 octobre 2011

L'INDICATEUR MBTI

Samedis 19 et 26 novembre 2011

Mercredis 30 nov. et 7 déc. 2011

(Saint-Augustin-de-Desmaures)

PROCHAINES FORMATIONS

Nous sommes à planifier les dates des sessions du printemps 2012

Faites-nous part de vos préférences via notre site Internet

LE SAVIEZ-VOUS?

Vous pouvez nous faire part de vos préférences pour un sujet, une date ou un endroit pour l'une de nos prochaines activités - via la zone Calendrier de notre site Internet.

Nous communiquerons avec vous dès que nous aurons un nombre suffisant de participants.

Institut de la Famille - En route vers et avec les familles^{MC}

Siège social : 4947, rue Clément-Lockquell, Saint-Augustin-de-Desmaures, QC G3A 1V4

Tél. : 418-872-0916 ou 1-877-437-0916 Courriel : info@institutfamille.org

www.institutfamille.org

L'argent, un domaine d'entente

Jean-Marc Lessard

Dans une étude conduite il y a quelques années, un chercheur en psychologie relevait les « domaines d'entente » les plus susceptibles d'être sujet de négociation dans les couples. Parmi ceux-ci se trouvaient l'argent, l'éducation des enfants et la conciliation famille-travail. Relevons l'un d'entre eux, l'argent, et jetons un regard sur deux aspects susceptibles de rendre les discussions complexes.

L'héritage familial

Le milieu familial d'origine de chaque personne a une influence sur sa perception des réalités de la vie. Une personne ayant appartenu à un milieu familial où l'argent se faisait rare pourra conserver une attitude de prudence face à celui-ci et hésiter à en dépenser, ou bien pourra verser dans la tendance inverse et dépenser sans compter, heureuse d'en avoir enfin à sa disposition. Ces réactions ne seront pas nécessairement celles d'une autre personne dont le milieu d'origine était aisé et où cette question ne se posait pas - ouverts du moins.

Vous souvenez-vous comment on discutait de l'argent dans votre famille?



L'égalité des partenaires

Depuis toujours l'argent a été considéré comme symbole de réussite et de pouvoir : l'abondance faisant foi de la valeur. Dans le couple, la question salariale ouvre souvent ce débat en laissant croire que le plus gros salaire donne davantage droit aux choix et aux décisions. Mais où est l'égalité des partenaires dans ce scénario? La femme qui délaisse son travail pour s'occuper de sa famille n'apporte-t-elle pas autant au projet familial que celui qui poursuit son travail à temps plein? Et comment considère-t-on l'homme qui demeure à la maison pour s'occuper de la famille alors que sa femme, gagnant un meilleur salaire, poursuit sa carrière professionnelle? Dans le projet familial, l'égalité des partenaires ne s'évalue pas seulement sur le rôle de pourvoyeur mais sur la diversité des rôles à tenir dans l'ensemble du projet.

Dans notre couple, conservons-nous ce souci du respect de l'autre dans nos discussions sur les finances?

L'argent reste un domaine de discussion très présent entre les conjoints. Malgré le proverbe « l'argent ne fait pas le bonheur... », il demeure un sujet qui mérite d'être abordé avec précaution entre les conjoints de manière à se respecter mutuellement et à en faire un véritable « domaine d'entente ».

Quelques références utiles à consulter sur les finances

La revue Protégez-Vous présente le guide pratique « Finances personnelles 2012 - Une méthode budgétaire simple et efficace »

www.protegez-vous.org/org/medias/finances-personnelles-2012.html

Vous trouverez des conseils intéressants sur le site *Maman pour la vie*, où on pose entre autre la question : « Avons-nous les moyens d'acheter une maison? »

www.mamanpouurlavie.com/finances-familiales

Un budget pour mieux vivre

Michel Roy

Qui aurait l'idée de se lancer en affaires et de négliger de compléter des états financiers à chaque année? Pour gérer convenablement une entreprise avec succès, n'est-il pas important de savoir combien d'argent entre dans les coffres, à quels postes les sommes sont dépensées et surtout de prévoir s'il va en rester suffisamment pour continuer les opérations pour les années qui viennent?

Beaucoup de couples pensent à tort que la préparation d'un budget ne leur sera pas très utile. Cependant, les gens qui budgètent régulièrement sont convaincus que cet exercice est probablement le plus valorisant et le plus rentable dans la gestion financière d'une famille.

Valorisant

parce que la discussion qui entoure la mise en place d'un budget familial permet aux conjoints de découvrir mutuellement leurs goûts, leurs préférences et leurs aspirations (objectifs de vie, rêves, etc.)

Rentable

parce que le fait de budgéter fera découvrir presque à coup sûr des parts de revenus qui disparaissent sans laisser de traces et d'autres qui ne sont pas toujours allouées de la façon la plus efficace.

À titre de planificateur financier, nous complétons des budgets avec des individus depuis plus de trente ans et nous pouvons témoigner que cet exercice représente la clé du succès financier tout en favorisant la communication entre les partenaires. Malheureusement, bien

des couples ne se mettent à penser budget que lorsque les liquidités commencent à se faire rares, quand il devient de plus en plus difficile



de joindre les deux bouts. Les choix et les discussions sont alors plus ardues à faire et peuvent constituer des irritants importants.

« Une once de prévention aujourd'hui pourrait valoir un lingot d'or demain. »

Rien de plus vrai avec un budget familial!

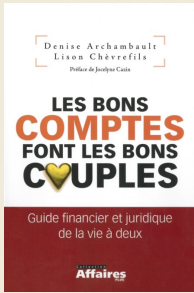
Rappelons-nous simplement qu'un couple à revenus moyens dont les deux conjoints travaillent verra passer entre ses mains environ 3 millions de dollars durant sa vie active, sans compter les années de retraite.

Un investissement de quelques heures par mois permettra de bien profiter de cette richesse autant du point de vue matériel qu'au niveau de la relation de couple qui en sera plus harmonieuse. Ceci devrait être considéré comme prioritaire par tous les membres de la famille.



Budget 101

Faire un budget peut paraître compliqué à première vue, mais une méthode simple peut être utilisée pour débiter: il s'agit simplement de conserver les factures de tout ce que l'on achète pendant une période de trois mois et de les classer dans des enveloppes identifiées à chaque item. Par exemple : dépenses auto, essence, épicerie, vêtements parents, vêtements enfants, etc. Ensuite, faire le compte par un soir de pluie (rien d'autre à faire!). Pour les gens qui n'ont jamais fait de budget, ce simple exercice s'avèrera probablement très révélateur.



Les bons comptes font les bons couples

Guide financier et juridique de la vie à deux

Denise Archambault et Lison Chèvrefils,
Les Éditions Transcontinental, 215 pages.

- ♥ On vit ensemble. Pour ou contre le compte conjoint?
- ♥ Mon amoureux gagne plus que moi. Comment partager les dépenses?
- ♥ On est mariés, et ma belle-soeur prétend qu'on a quand même besoin d'un testament. *Vrai ou faux?*

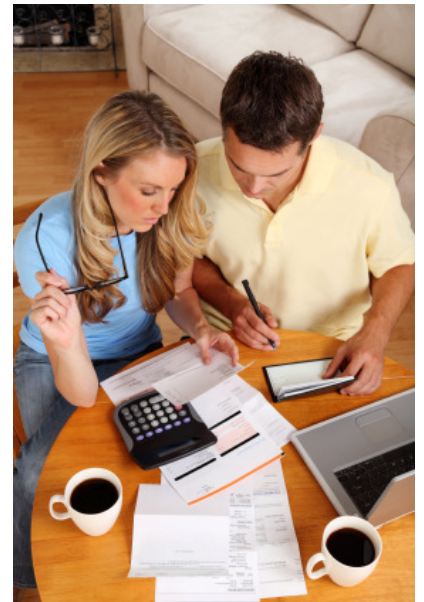
Pour vous j'ai lu...

Jacques Fortier

Lorsqu'on aborde l'aspect financier dans un couple, il y a souvent un malaise qui s'installe. Pourtant, il existe un guide qui permet d'aborder le sujet avec simplicité : le livre « Les bons comptes font les bons couples ». La lecture de ce livre est facile, le langage est simple, accessible et les sujets traités ont de la profondeur. On y compte plus de cent cinquante (150) capsules portant sur une foule de sujets et assorties d'exemples tirés de la vie quotidienne, réalistes et empreintes d'humour.

Dans la vie de tous les jours, nous concluons une multitude de contrats ou d'ententes dont l'importance varie : la location d'un outil, l'achat d'une nouvelle voiture ou l'achat d'une maison. Il apparaît donc essentiel, pour quelque chose d'aussi important que notre relation de couple, de vouloir conclure une entente. C'est d'ailleurs lorsque notre relation est en santé qu'il est possible d'établir un contrat qui sera juste et équitable advenant des difficultés, un arrêt de la relation ou la séparation. À la lecture du livre, nous retrouvons des conseils judicieux concernant l'équité dans le couple, la modération dans la consommation, le crédit, l'épargne, la gestion du patrimoine.

Les auteures abordent également le sujet toujours délicat, parfois tabou, du décès. À ce chapitre, on y parle du mandat en cas d'inaptitude et du testament. Il n'y a pas d'âge idéal pour compléter ces documents. Aussitôt la majorité atteinte, un mandat en cas d'inaptitude pourrait être signé. Il est aussi question du testament qui peut être rédigé aussitôt qu'on possède des biens ou qu'on commence une vie à deux. En cas d'événement malheureux, ces documents viendront enlever une part importante de soucis à vous et à vos proches.



En conclusion, « Les bons comptes font les bons couples » est un livre qui vous permettra d'éviter bien des chicanes et bien des tensions!

LE MOT DE LA FIN

L'argent ne peut nous rendre heureux, mais il compense le fait de ne pas l'être.

Jacinto Benavente

Vous avez reçu ce bulletin d'information parce que vous êtes un partenaire, associé ou ami de l'Institut de la Famille. Merci de votre support. Si vous connaissez une personne qui aimerait recevoir une copie de ce bulletin, veuillez nous en aviser et nous l'ajouterons à notre liste de distribution.

Vous avez des commentaires ou suggestions pour notre bulletin? Nous serions heureux que vous les partagiez avec nous! Par courriel : bulletin@institutfamille.org

Le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger les textes.
Prochain bulletin: Février 2012